

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant ISABELLE BREAU	Numéro de permis 2015788	Date d'inspection Le 27 janvier 2023	
Nom de l'établissement Garderie chez Isa		Numéro de téléphone (506) 386-7197	
Adresse 50 rue Surette Dieppe NB E1A 8H7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

Il n'y avait personne à l'établissement le jour de l'inspection. La mentor en assurance de la qualité reviendra à une date ultérieure.

original signé par  
Paula Morin

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 27 janvier 2023

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par

L'exploitant n'est pas sur les lieux.

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 27 janvier 2023

\_\_\_\_\_  
Date